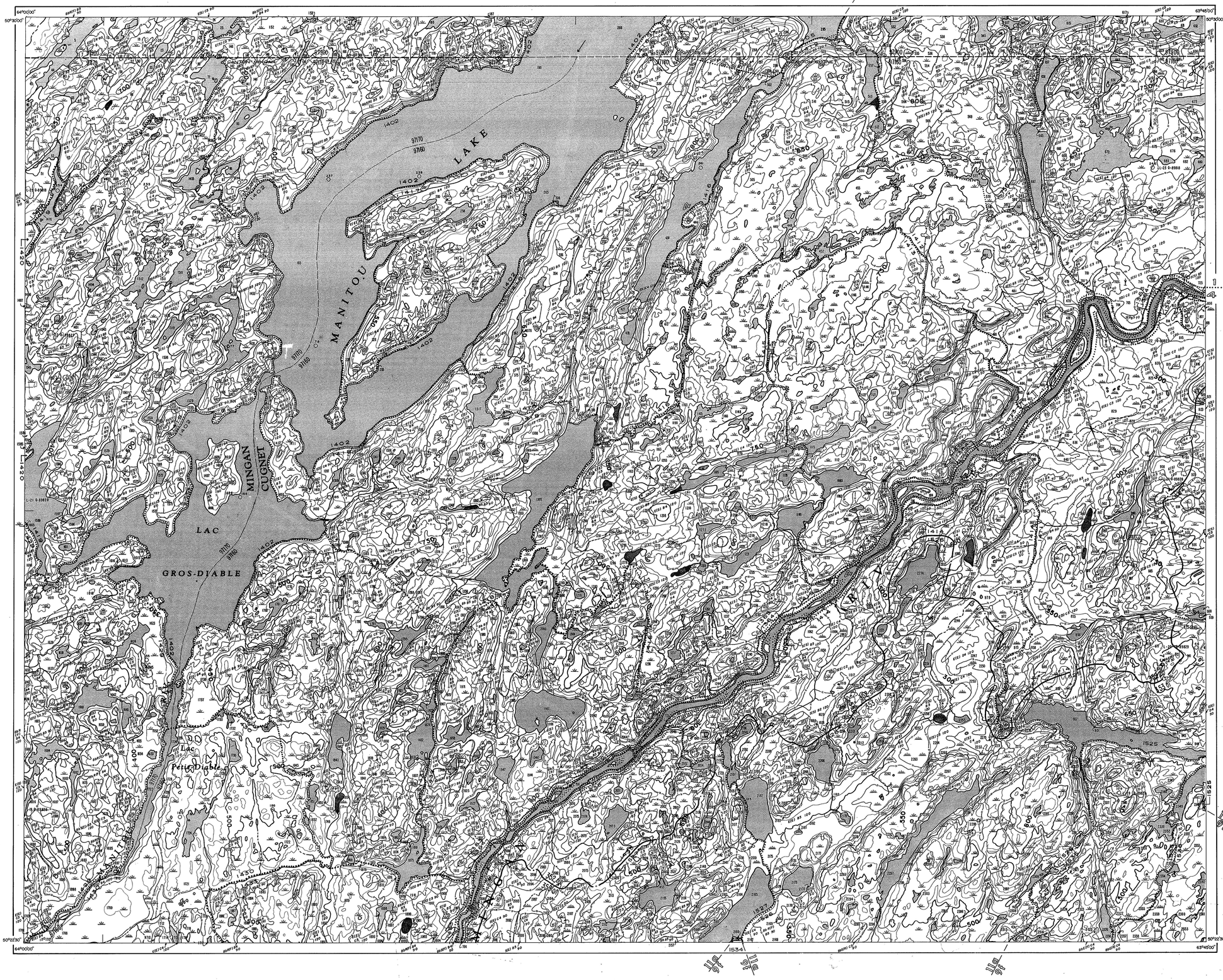

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1979, 12-L-05) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de porcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — de sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin rouge	R (Pr)
— — pin blanc	R (Pb)
— — thuya (cèdre)	R (Th)
— — pruche	R (Pr)
— — épinettes	R (Ep)
(plantation)	P
Pessière	S
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la tige résineuse)	S (E)
— — thuya (cèdre)	S (Th)
— — pruche	S (Pr)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — pin rouge	S (Pr)
— — pin gris	S (Pg)
— — épinettes épinette	S (Ep)
(plantation d'épinette blanche)	(SP)
(plantation d'épinette de Norvège)	(SP)
(plantation d'épinette noire)	(SP)
(plantation d'épinette rouge)	(SP)
Sapinière	S
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la tige résineuse)	S (S)
— — thuya (cèdre)	S (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — pin rouge	S (Pr)
— — pin gris	S (Pg)
— — pruche	S (Pr)
— — épinettes	S (Ep)
(plantation de sapin baumier)	(SP)
Pinède à pin blanc	P
— — — avec pin rouge	P(Pr)
— — — — et/ou sapin (tiges occupent plus de 75% de la tige résineuse)	P(S)
— — — — avec thuya (cèdre)	P(C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	P(E)
— — — — avec mélèze	P(Me)
— — — — avec pin gris	P(Pg)
— — — — avec pruche	P(Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	P(S)
— — — (plantation)	P
Pinède à pin rouge	P
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la tige résineuse)	Pr
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — avec pin rouge	Pr (Pr)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec pruche	Pr (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — Plantation de pin sylvestre	Pr p
Pinède à pin gris	P
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la tige résineuse)	Pg
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (Me)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pin gris	Pg (Pg)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — Plantation de pin gris	Pg p
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la tige résineuse)	C (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — mélèze	C (Me)
— — pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — pin rouge	C (Pr)
— — pin gris	C (Pg)
— — pruche	C (Pr)
— — sapin et/ou épinette blanche	C (S)
(plantation de thuya)	(Th) p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la tige résineuse)	Pr (Pr)
— — thuya (cèdre)	Pr (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — mélèze	Pr (Me)
— — pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — pin rouge	Pr (Pr)
— — pin gris	Pr (Pg)
— — sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
(plantation)	Pr p
MÉLÈZIN	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la tige résineuse)	Me (Me)
— — thuya (cèdre)	Me (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)
— — pin gris	Me (Pg)
— — pruche	Me (Pr)
— — sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
(plantation de mélèze européen)	Me(E) p
(plantation de mélèze japonais)	Me(J) p
(plantation de mélèze laricin)	Me(L) p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Mélangé	M (R)
— — — — — avec sapin	M (R) (S)
— — — — — avec pin rouge	M (R) (Pr)
— — — — — avec pin gris	M (R) (Pg)
— — — — — avec sapin	M (R) (S)
Mélangé à bouleaux blancs avec sapin	(B) S
— — — — — avec épinette noire ou rouge	(B) S (E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	(B) S (E)
— — — — — avec pin gris	(B) S (Pg)
— — — — — avec pin blanc	(B) S (Pb)
— — — — — avec pin rouge	(B) S (Pr)
Mélangé à bouleaux jaunes avec résineux	(J) R
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)
Peuplement avec sapin	Pe (S)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)
— — avec épinettes	Pe (Ep)
— — avec résineux	Pe (R)
Feuillus mélangés	F (M)
Feuillus résineux	F (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)
— — sur station humide	M (F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F (F)
— sur station humide	F (F)
Bouleaux	B
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— bouleaux jaunes	B (J)
Peupleraie	Pe
Chênaie rouge	Ch
Érablière	Er
— bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— — bouleaux jaunes	Er (J)
— — peupliers	Er (P)
— — d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Er p
— — de bouleau jaune	Er p (J)
— — de peuplier	Er p (P)
— — de peuplier hybride	Peuplier p
— — de frêne d'Amérique	Fr p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement d'usine, bâtiment, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse régulière
Coupe totale
Coupe totale régénérée
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 12.50% ⊗ 51.0 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis partiel
Coupe totale régénérée
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
50-30 "	50-50 "
50-30 "	50-50 "
50-50 "	50-50 "
50-70 "	50-50 "
50-70 "	70-50 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de feuillus jusqu'à ces tiges entre DHP 30cm et 50cm
Vieilleuse inéquienne: Plus d'dominance de feuillus jusqu'à ces tiges entre DHP 30cm et 50cm
Plus d'dominance de feuillus, seulement des tiges ayant des dimensions inférieures
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 50cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
DENSITÉ	H_{0m}	H_{4m}	H_{8m}	H_{12m}	H_{16m}	H_{20m}
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 50 %	°
Forte	51 à 70 %	°°
Abrupte	71 % et plus	°°°

Superficie minimale de pente: 25 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les hivers politiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cg 50+ 60 — défoliation, classe de pente, classe d'âge, perturbation, origine, classe de hauteur, classe de densité, sous-group. d'essences, groupement d'essences, type de couvert

R C5 c48 101 — classe de pente, classe d'âge, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: MARC V. MERCIER & ASS.
SIGNATURE: Marc V. Mercier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne : 1989 / Année de publication : 1990 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 1 / 90
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1*
Mode de tenure ou de gestion: 0
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 17
Bassin hydrographique: 352*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: —
Municipalité: 97000*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Porcelle: 1536*
Région écologique: 110*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-I-9	12-L-12	12-L-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-I-8	12-L-5	12-L-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-L-4	12-L-3		

12 L/5 N.O.